RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ce QR Code peut servir à vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document.

ÉTAT DES RISQUES POUR L'INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES

Établi le 3 novembre 2026

La loi du 30 juillet 2003 a institué une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) : le propriétaire d'un bien immobilier (bâti ou non bâti) est tenu d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur certains risques majeurs auquel ce bien est exposé, au moyen d'un état des risques, ceci afin de bien les informer et de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection éventuelles .

L'état des risques est obligatoire à la première visite.

Attention! Le non respect de ces obligations peut entraîner une annulation du contrat ou une réfaction du prix.

Ce document est un état des risques pré-rempli mis à disposition par l'État depuis www.georisques.gouv.fr. Il répond au modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques prévu par l'article R. 125-26 du code de l'environnement.

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de les compléter à partir de celles disponibles sur le site internet de la préfecture ou de celles dont ils disposent, notamment les sinistres que le bien a subis.

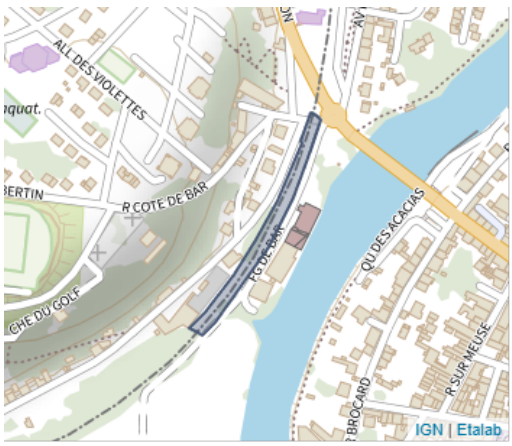
En complément, il aborde en annexe d'autres risques référencés auxquels la parcelle est exposée.

Cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL) est établi pour les parcelles mentionnées ci-dessous.

PARCELLE(S)

55300 SAINT-MIHIEL

Code parcelle :
000-AE-131



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES EXISTANTS ET FAISANT L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL SONT :

INONDATION



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Plan de Prévention des Risques Naturels nommé PPRI Meuse Secteur St Mihiel a été approuvé et affecte votre bien.
Date de prescription : 29/04/2002
Date d'approbation : 29/04/2005

Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Vous êtes concernés par un plan de zonage du PPR
- Interdiction - ZONE NATURELLE, NON URBANISEE - ZONE D'EXPANSION DES CRUES (Zone rouge) [Interdiction-Zone rouge; typeReg: 03]
- Prescriptions - ZONE URBANIS&#65533;E SOUMISE &#65533; DES AL&#65533;AS FAIBLES ET MODERES (Zone bleu clair) [Prescriptions-Zone bleu clair; typeReg: 02]

Le PPR couvre les aléas suivants :
InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RAPPEL

Plans de prévention des risques

Votre immeuble est situé dans le périmètre d’un plan de prévention des risques. Il peut être concerné par l’obligation de réaliser certains travaux. Pour le savoir vous devez consulter le PPR auprès de votre commune ou sur le site de votre préfecture.

Recommandation

Pour faire face à un risque, il faut se préparer et connaître les bons réflexes.

Consulter le dossier d'information communal sur les risques (DICRIM) sur le site internet de votre mairie et les bons conseils sur georisques.gouv.fr/me-preparer-me-proteger

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE VENDEUR / BAILLEUR

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

Rappel du risque : Inondation.

Le bien est il concerné par des prescriptions de travaux ? ☐ Oui ☑ Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés ? ☐ Oui ☑ Non

INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE À LA SUITE D'UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

Le bien a-t-il fait l'objet d'indemnisation par une assurance suite à des dégâts liés à une catastrophe ? ☐ Oui ☑ Non

Vous trouverez la liste des arrêtés de catastrophes naturelles pris sur la commune en annexe 2 ci-après (s'il y en a eu).

Les parties signataires à l'acte certifient avoir pris connaissance des informations restituées dans ce document et certifient avoir été en mesure de les corriger et le cas échéant de les compléter à partir des informations disponibles sur le site internet de la Préfecture ou d'informations concernant le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

Le propriétaire doit joindre les extraits de la carte réglementaire et du règlement du PPR qui concernent la parcelle.

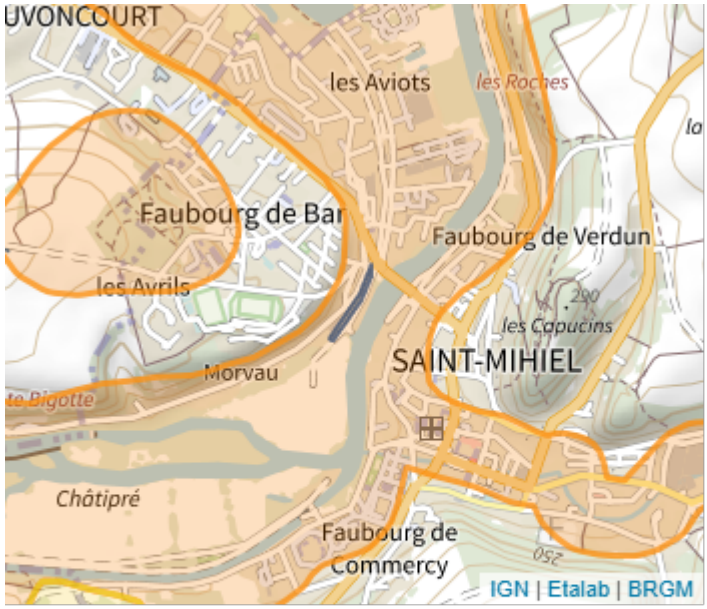
SIGNATURES

Vendeur / Bailleur	Date et lieu	Acheteur / Locataire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ANNEXE 1 : A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES SUIVANTS EXISTENT MAIS NE FONT PAS L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL

ARGILE : 2/3



1 : Exposition faible
2 : Exposition moyenne
3 : Exposition fort

Les sols argileux évoluent en fonction de leur teneur en eau. De fortes variations d'eau (sécheresse ou d'apport massif d'eau) peuvent donc fragiliser progressivement les constructions (notamment les maisons individuelles aux fondations superficielles) suite à des gonflements et des tassements du sol, et entrainer des dégâts pouvant être importants. Le zonage argile identifie les zones exposées à ce phénomène de retrait-gonflement selon leur degré d'exposition.

Exposition moyenne : La probabilité de survenue d'un sinistre est moyenne, l'intensité attendue étant modérée. Les constructions, notamment les maisons individuelles, doivent être réalisées en suivant des prescriptions constructives ad hoc. Pour plus de détails : https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sols-argileux-secheresse-et-construction#e3

POLLUTION DES SOLS (500 m)



Les pollutions des sols peuvent présenter un risque sanitaire lors des changements d'usage des sols (travaux, aménagements changement d'affectation des terrains) si elles ne sont pas prises en compte dans le cadre du projet.

Dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle, sont identifiés :

- 1 site(s) référencé(s) dans l'inventaire des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

- 28 site(s) potentiellement pollué(s), référencé(s) dans l'inventaire des sites ayant accueilli par le passé une activité qui a pu générer une pollution des sols (CASIAS).

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXE 2 : LISTE DES ARRÊTÉS CAT-NAT PRIS SUR LA COMMUNE

Cette liste est utile notamment pour renseigner la question de l'état des risques relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe naturelle.

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (CAT-NAT) : 10

Source : CCR

Inondations et/ou Coulées de Boue : 9

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE0200080A	01/01/2002	01/01/2002	27/02/2002	16/03/2002
INTE9000289A	15/02/1990	19/02/1990	24/07/1990	15/08/1990
INTE9400004A	19/12/1993	02/01/1994	11/01/1994	15/01/1994
INTE9500070A	17/01/1995	31/01/1995	06/02/1995	08/02/1995
INTE9500699A	22/07/1995	22/07/1995	26/12/1995	07/01/1996
INTE9900488A	09/03/1999	11/03/1999	29/11/1999	04/12/1999
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
NOR19830204	08/12/1982	31/12/1982	04/02/1983	06/02/1983
NOR19830516	01/04/1983	28/04/1983	16/05/1983	18/05/1983

Mouvement de Terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXE 3 : SITUATION DU RISQUE DE POLLUTION DES SOLS DANS UN RAYON DE 500 M AUTOUR DE VOTRE BIEN

Base des installations classées soumises à autorisation ou à enregistrement

Nom du site	Fiche détaillée
Garage KNUTTI	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0003015183

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Inventaire CASIAS des anciens sites industriels et activités de services

Nom du site	Fiche détaillée
Atelier de travail des métaux	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913030
Entrepôt de salaisons	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913033
Métallurgie, serrurerie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913046
Garage, station-service	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913070
Réfrigération	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913034
Atelier de serrurerie et de ferronnerie d'art	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913054
Fabrique de sièges et meubles	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913075
KOSTKA CERAMIQUE	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP4213594
Station de criblage, concassage et lavage de sable	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913036
Coopérative viande, élevage	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913039
Laverie automatique	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913079
Fabrique d'eaux gazeuses	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3914558
Ferrailleur	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913037
Dépôt liquide inflammable de la piscine	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913049
Garage de voitures automobiles	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913072
Atelier du travail du bois	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913068
Dépôt de gaz, distribution de carburants	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913071
Garagiste automobile	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913074
Stockage d'engrais liquide	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913610
Dépôt de liquides inflammables, commerce de combustibles et matériaux de construction	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913806

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Nom du site	Fiche détaillée
Garage, station-service	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913809
Garage, Station-service	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3914048
Scierie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913073
Station-service	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913052
Dépôt de liquide inflammable	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913069
Station-service, garage	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913670
Garage, station-service	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3913685
Usine de fabrication de montures de lunettes en métal et en matières plastiques, transfo PCB	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3914712